

**SCP Hubert CHASTEL
17 rue Jacques Chaban Delmas
34300 AGDE
Commissaire de Justice Associé**

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

SUITE A PROCEDURE COLLECTIVE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

ET LE TRENTÉ DECEMBRE

A la demande du :

Greffre du Tribunal de Commerce, sis 93 avenue du Président Wilson à 34500 BEZIERS,
agissant poursuites et diligences de son Greffier domicilié en cette qualité au siège.

Lequel nous exposé :

"Que suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Béziers à l'audience du
03.12.2025 la SAS BOHAJE 33 Rue de l'Amour 34300 AGDE a été déclarée en Liquidation
Judiciaire Simplifiée.

Qu'il nous requiert à l'effet de dresser l'inventaire et la prisée des actifs dépendant de cette
procédure."

C'est pourquoi,
Déférant à cette réquisition,

**Nous Hubert CHASTEL, Commissaire de Justice Associé au sein de la SCP H.
CHASTEL à la résidence d'Agde, 34300, 17 rue Jacques Chaban Delmas, soussigné,**

COPIE

Certifions nous être transporté ce jour 33 Rue de l'Amour 34300 AGDE où là étant nous rencontrons Madame Lou COHEN-JONATHAN, Présidente de la SAS BOHAJE, laquelle nous déclare

« La société BOHAGE avait une activité de vente à distance de compléments alimentaires »

En sa présence, nous avons dressé l'inventaire ci-après.

CONCERNANT LE MATERIEL :

Aucun matériel.

CONCERNANT LE STOCK :

Trente-huit cartons de produits complémentaires alimentaires dont la date de péremption est de Décembre 2026

CONCERNANT LE MATERIEL EN LOCATION, EN LEASING OU EN DEPOT :

Aucun matériel en location, en leasing ou en dépôt.

CONCERNANT LES VEHICULES :

Aucun véhicule.

CONCERNANT LE PERSONNEL :

Aucun employé.

CONCERNANT LA COMPTABILITE :

La comptabilité est suivie par le cabinet MOJA CONSEILS à MONTPELLIER

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit à mon requérant.

